ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

routes

Question orale n° 529

Texte de la question

M. Didier Mathus appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les besoins de financement en matière d'infrastructure routière en Saône-et-Loire, au titre du contrat de plan 2000-2006. L'enjeu essentiel concerne la RCEA. Le gel de crédits de près de 4 milliards d'euros qui a été annoncé par le Gouvernement début février aura des répercussions sur les contrats de plans signés avec les régions. Les perspectives d'avancement des travaux routiers en Saône-et-Loire en sont une illustration. Cette décision alarme la population ainsi que tous les élus de la région, de nombreuses études ont montré que le taux d'accidents mortels sur cet axe est très élevé ; il est près de deux fois supérieur à celui de la moyenne nationale. En plus des inquiétudes liées à la sécurité routière, il faut tenir compte des considérations économiques. Le passage à quatre voies de la section Châlon-Communauté Creusot Montceau constitue une des conditions essentielles du renouveau du développement économique de la communauté urbaine. Compte tenu de l'urgence de la situation, le désengagement de l'État est inacceptable. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que les travaux de la RCEA, soient réalisés dans des délais raisonnables.

Données clés

Auteur : M. Didier Mathus
Circonscription : Saône-et-Loire (4e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 529
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : équipement, transports et logement
Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 5
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 janvier 2004
Question retirée le : 6 janvier 2004 (Retrait à l'initiative de l'auteur)